

L'**animateur en gérontologie** met en œuvre - en coopération avec d'autres professionnels, des partenaires, des bénévoles - un projet global d'animation à destination de personnes âgées, qu'elles soient ou non dépendantes, qu'elles résident en structures collectives ou à leur domicile.

Code NSF (Nomenclature des spécialités de formation – INSEE) : 332.

PUBLIC CONCERNE

- Demandeurs d'emploi
- Salariés
- Etudiants (apprentis)

PREREQUIS, MODALITES D'ACCES

- Être titulaire du Niveau III et/ou d'une expérience auprès de personnes âgées,
- Connaître le public et le secteur,
- Être à l'aise à l'écrit et à l'oral,
- Avoir un degré d'engagement et de maturité du projet (vérifiés par les tests d'admission).

OBJECTIFS

Les activités et capacités attestées de l'animateur en gérontologie s'organisent autour de 4 grandes fonctions :

- Observer, évaluer la situation et les besoins de personnes âgées dépendantes ou non, dans le cadre d'un projet institutionnel
- Elaborer en équipe et sous la responsabilité du directeur le projet d'animation et le faire vivre au quotidien
- Proposer et participer à la mise en œuvre d'un accompagnement personnalisé de la personne âgée
- Concevoir et réaliser des activités d'animation spécifiques à destination de personnes âgées

APTITUDES COMPETENCES

- L'animateur en gérontologie est en mesure de mobiliser différentes techniques de communication, adaptées aux situations. Il conçoit, élabore et utilise des outils de recueil de données de manière à identifier les caractéristiques propres de la personne et à repérer ses besoins, attentes et désirs.
- L'animateur en gérontologie sait animer le processus de définition du projet institutionnel au sein d'une équipe ou au sein d'un collectif, contribuer à la mise en œuvre du projet d'animation et coordonner les activités impliquant plusieurs acteurs, concevoir des programmes et des plannings d'animation, proposer des réponses construites à des situations nécessitant réajustement, intervention et enfin concevoir une démarche et des outils d'évaluation.
- L'animateur en gérontologie est capable de mobiliser des techniques d'animation, de maîtriser la conduite d'activités d'animation diversifiées - individuelles comme collectives -, de structurer sa démarche, d'analyser ses pratiques et enfin concevoir une démarche et des outils d'évaluation.

CONTENU DE LA FORMATION

- Unité 1 : La personne âgée : réalités et besoins. Production d'un dossier individuel de recueil de données concernant une personne âgée et soutenance orale.
- Unité 2 : Du projet de la structure d'accueil à l'animation. Deux pratiques professionnelles. Rédaction d'un dossier composé de documents professionnels (fiche de préparation, fiche d'activité, fiche de projet, etc.)

Version septembre 2020

- Unité 3 : La personne âgée et son accompagnement. Etude d'une situation d'accompagnement et soutenance orale.
- Unité 4 : Le projet d'animation. Production d'un Dossier Individuel de Projet d'Animation et soutenance orale.
- Unité 5 : Outils d'évaluation et démarche qualité.

La formation repose sur 4 blocs qui peuvent être envisagés séparément et indépendamment du titre. Possibilité de passer les différents blocs dans le cadre d'un parcours individualisé.

Un stage obligatoire en milieu professionnel permet une confrontation active avec le terrain.

METHODES MOBILISEES

- Suivi personnalisé des stagiaires
- Cours magistraux et mises en pratique
- Interventions de professionnels
- Travaux de groupes
- Mises en place d'actions professionnelles
- Multi-modalités

DELAIS D'ACCES, DUREE ET DATES

680 heures de formation théorique dont environ 30 % en multi-modalité.

420 heures minimum de formation pratique en entreprise.

Positionnement individuel (analyse de document, tests et entretien de motivation des candidats).

La formation commence en septembre et prend fin en mai de l'année suivante.

Clôture des inscriptions vers le 15 septembre.

TARIFS

8,00 € / heure soit : 5440,00 €

30,00 € de frais d'inscription et traitement de dossier

En fonction des statuts :

- Possibilité de prise en charge du financement de la formation par l'intermédiaire du CPF et de conventions employeurs.

- Prise en charge dans le cadre d'un financement individuel Pôle Emploi.

Les frais de déplacement et d'hébergement et de restauration sont à la charge du stagiaire.

Les frais d'hébergement et de restauration peuvent être financés dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.

- Auto financement : nous contacter.

- Contrats de formation, conclus en application de l'article L. 6353-3, les conditions générales de vente (informations, tarifs, modalités de règlement et conditions financières prévues en cas de fin anticipée de la formation ou d'abandon) sont remis au stagiaire avant son inscription définitive et tout règlement de frais.

EVALUATION ET QUALIFICATION

Titre professionnel RNCP / Examen Ecrit / Pratique / Oral / N° de la fiche RNCP : 15 747

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les salles de formation et les espaces de vie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour toute information concernant les adaptations de nos formations nécessaires aux personnes en situation de handicap, contactez notre référent handicap.



RESPONSABLE DE L'ACTION / CONTACT

Mélanie SCHMIDT - Tél. : 02 35 34 43 00 – Mail : mfr.totes@mfr.asso.fr

Version septembre 2020



11 rue du Général Leclerc - 76890 TÔTES
Tél. : 02 35 34 43 00
Courriel : mfr.totes@mfr.asso.fr
Web : <http://www.mfr-totes.fr>
<https://www.facebook.com/mfr.76890.totes>